

## Les échos du CSE Exceptionnel de la DO GNE – 2 Décembre 2020

### **Ouverture dominicale des Boutiques Orange**

#### **Dimanche**



La direction a convoqué un CSE exceptionnel pour informer et consulter les élu.e.s sur une extension du nombre d'ouvertures des boutiques de l'Agence Distribution les dimanches de décembre 2020 et janvier 2021 sur tout le territoire de la DOGNE. Le travail du dimanche en boutique se fait sur la base du volontariat et les repas de midi pour les salarié.e.s concernés seront pris en charge par notes de frais. La priorité est réservée aux salarié.e.s de la boutique, mais s'il y a des places disponibles, possibilité d'accueillir des vendeurs d'autres boutiques...

Pour **Sud**, la question du travail du dimanche dépasse largement le cadre d'Orange, c'est un mauvais choix de société que l'on tente de nous imposer et de démultiplier cette année avec le prétexte de la crise sanitaire. Pour **Sud**, nous ne remettons pas en cause le fait avéré qu'il y ait des salarié.e.s volontaires à l'AD pour travailler les dimanches afin d'améliorer leur pouvoir d'achat et **Sud** respecte bien évidemment leur choix. Néanmoins, crise sanitaire ou pas, le syndicat **Sud** reste CONTRE la banalisation du travail du dimanche. L'ouverture élargie des commerces en semaine et le dimanche, proposée par le gouvernement, toujours sous prétexte de la crise sanitaire, ne doit pas devenir un acquis pour banaliser des horaires de travail dignes de l'ancien monde... et être un point de non-retour qui finalement ne ferait que dégrader les conditions de travail des salarié.e.s et le fragile équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle. Pour **Sud**, les dimanches appartiennent à la vie privée des salarié.e.s. Ce sont des jours importants pour la vie familiale, la pratique du sport, le repos, pratiquer un culte... surtout que le travail en boutique est loin d'être de tout repos. **Sud** encourage tous les salarié.e.s d'Orange, au-delà de l'AD, à se déconnecter du travail les jours de repos, congés, fériés, dimanches mais aussi le soir à la maison après la journée de travail... **Sud** a voté CONTRE ce projet.

Vote des élu.e.s CSE : CONTRE 24 (CFDT, **SUD**, CGT) POUR 9 (CFTC, CFE-CGC) ABSTENTION 5 (FOCOM).

## Le KIOSQUE : Boutique temporaire de Thionville

Dans la continuité du projet de relocalisation de la boutique de Thionville, une solution temporaire alternative de 9 semaines est envisagée à la suite du retard des travaux engendré par la crise sanitaire. La direction prévoit d'installer un kiosque dans l'allée de la galerie marchande pour un coût de 600 € de location la semaine, soit 6000 €, fabrication du kiosque 20000 € + électricité/réseau 3500 €.



Pour les élu.e.s *sud*, il est anormal que le CSE ait découvert le projet temporaire tardivement (la veille en séance...). Pour *sud*, l'évolution du projet initial impliquait au minimum un point de passage en information au CSE d'octobre ou de novembre.

Pour *sud*, il y a 2 aspects concernant le CSE : l'aspect économique et l'aspect conditions de travail des 5 salarié.e.s concerné.e.s.

Concernant l'aspect économique : maintenir une présence, une visibilité Orange, c'est important pour le business, mais pas à n'importe quel prix pour le personnel. Pour *sud*, les aspects conditions de travail et la qualité de vie au travail sont plus importants que le business. Les craintes et inquiétudes sont nombreuses, bosser dans un centre commercial est particulièrement fatigant :



- Bruit ambiant, pas de protection phonique (animation de décembre, foule, journées d'affluence, kiosque placé dans un carrefour...)
- température (courants d'air, carrelage...)
- mobilité : espace réduit, l'un sur l'autre, difficile de se dégourdir les jambes, quid du respect de la distanciation ?
- Agression, pression : crainte que des clients les interpellent « par-dessus » le mobilier. Agressivité de certains clients mécontents, possibilité d'être identifiés plus facilement... La direction doit assurer la sécurité physique des salarié.e.s du kiosque
- Pas de plexiglass sur les côtés et ceux déjà installés en boutique sont ridiculement petits. Visiblement, les seuls panneaux en plexiglas seront installés au niveau des places assises conseillers/clients et rien n'est prévu sur le reste du kiosque.
- les places assises des conseillers sont dans le passage, au niveau des portillons.

*sud* demande que soient installés des panneaux qui indiquent qu'aucun équipement/matériel n'est en vente dans cet espace et que ne seront servis que les clients sur rendez-vous.

### Vos élu.e.s SUD au CSE de la DOGNE :

Michel BODNIEFSKI, Laurent BEAULANT, Eric PEIGNIER, Olivier BILLIAUX, Frédérique LAIGNEL, Annabelle DANIEL, Christophe WARTELLE, Pascal PELTIER

### Le représentant Syndical SUD au CSE de la DOGNE :

Laurent GENEAU

[SUD-CSE-DOGNE@orange.fr](mailto:SUD-CSE-DOGNE@orange.fr)



**SUD**  
Syndicat Unitaire des Distributeurs



Union  
syndicale  
**Solidaires**